

AFOC

Réunion Publique

Les nouvelles intercommunalités : Quel impact pour les populations ?

Canton de CHAMOIX

Canton de MONTMELIAN

Canton de LA ROCHETTE

Canton de ST PIERRE



FO
la force syndicale

Lundi 23 Avril 2012 à 18 h

Salle le Granier - Espace François Mitterrand
Place du Centenaire à MONTMELIAN

Entrée libre
et gratuite

INVITATION
REUNION PUBLIQUE

Union Départementale FO - BP 423 - 73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04.79.69.24.87 - Fax : 04.79.69.81.40 - Mail : djacquier@force-ouvriere.fr

REFORME TERRITORIALE

Les évolutions récentes concernant les nouvelles organisations territoriales des communes et intercommunalités vont avoir des impacts à tous les niveaux : pour les usagers et les contribuables tout d'abord, pour les élus et les électeurs, pour les agents qui travaillent dans les différents services impactés par ces réformes et au final sur les services au public, au gré des compétences qui seront, successivement concernées. Pour la combe de Savoie, 4 communautés de communes, 4 cantons sont directement concernés et vont être regroupés en une seule collectivité. Celle-ci aura la responsabilité, sur l'ensemble de ce nouveau territoire, d'organiser les services aux populations. Côté « fiscalité », ce qui va essentiellement concerner les contribuables, c'est surtout le fait de voir apparaître, à partir de 2014, une cinquième colonne sur l'avis d'imposition, dont le montant s'additionnera au total des 4 déjà bien connues de tous. Et cela, sans diminution prévisible du montant des 4 précédentes ! Pour les agents, les transferts de compétences vers d'autres collectivités, vont inéluctablement entraîner des transferts d'activités donc des déplacements physiques envisageables (avec ses corollaires : mutualisation, réduction d'effectifs et « harmonisation » salariale). Quand aux usagers, quel sera l'impact sur les services (qualité, prix, accessibilité, proximité).

La réunion à laquelle nous vous invitons permettra, grâce à l'intervention de nombreux experts, mais aussi des acteurs locaux d'aborder tous ces points et d'en appréhender les enjeux à court, moyen et long terme.

Préparée avec les élus en 2011, la carte intercommunale a été validée fin décembre pour une mise en place mi 2014. Il reste deux ans pour négocier ces nouvelles organisations.

La richesse des débats, les interventions et questions promettent une soirée que personne ne pourra regretter et au cours de laquelle chacun enrichira ses connaissances, ce qui permettra de mieux comprendre et surtout mieux préparer l'avenir.

Nous vous attendons nombreux et attendons surtout vos questions.